

EDITH CRESSON

Puisque le sujet est « les femmes au gouvernement », je vais évoquer rapidement les différents postes ministériels que j'ai occupés, puis celui de Premier ministre.

J'ai commencé comme ministre de l'Agriculture. J'avais des compétences en agriculture, limitées, mais tout de même j'en avais un peu puisque j'avais siégé au parti socialiste dans une commission qui s'occupait des problèmes agricoles. Comme cela n'intéressait personne au parti socialiste, j'y suis allée... de même que la circonscription à laquelle on m'a envoyée et qui était imprenable, j'y suis allée... On envoie les femmes dans ces choses-là ! Donc j'ai pris la circonscription et ensuite, quand François Mitterrand a composé le premier gouvernement en 1981, il m'a invitée à venir le voir et m'a dit : « Il y a plusieurs ministères que vous pouvez avoir. Il y a les Affaires sociales, il y a quelque chose avec l'énergie, et puis l'Agriculture ». J'ai tout de suite compris qu'il voulait que je prenne l'Agriculture, parce qu'il m'a dit que c'était une provocation de mettre une femme à l'Agriculture. On ne résiste pas à une provocation ! Il m'a dit que c'était très dur parce qu'il fallait discuter des prix agricoles à Bruxelles toute la nuit. Mais ce n'était pas du tout cela qui était dur, c'était l'agriculteur français qui était dur... La première fois que je suis arrivée devant les agriculteurs, il y avait une grande banderole où il était écrit : « Edith, on t'espère meilleure au lit qu'au ministère ! » J'ai dit : « Cela tombe bien que je sois à l'Agriculture parce que vous êtes des porcs et je vais pouvoir m'occuper de vous ». Incroyable ! Cela a été assez chaotique, ils ont voulu me jeter dans des fosses à purin, etc., et puis finalement je leur ai obtenu à Bruxelles les meilleurs prix de leur histoire (jamais merci, ni rien), et quand je suis partie ils ont dit qu'ils regrettaient, sauf le président de la FNSEA dont je ne citerai pas le nom par charité, qui a dit : « ah, enfin, je vais pouvoir discuter les yeux dans les yeux avec un homme ».

Ensuite, je me suis occupée du Commerce extérieur. Là, c'est tout à fait différent, ce sont les patrons de PME (les grosses sociétés aussi, mais eux n'ont pas trop besoin du ministre). J'ai emmené les PME à l'étranger, et là j'ai eu des gens tout à fait courtois et plutôt reconnaissants de ce qu'on faisait pour eux, parce qu'en plus on a fait des choses qu'ils n'avaient jamais vues. Dans l'industrie, on a eu à gérer principalement le déclin de la sidérurgie française, qui était quelque chose de terrible. En gros, avec les syndicats, cela s'est plutôt bien passé. Il y a eu beaucoup d'autres épisodes, mais je passe.

J'ai été ensuite aux Affaires européennes, où c'est très difficile parce qu'on est coincé entre l'Élysée et le Quai d'Orsay et on ne peut pas faire grand-chose. Et je suis partie dans le privé. Lorsque j'ai été rappelée par le président de la République un jour, et qu'il m'a dit qu'il souhaitait que je sois Premier ministre, j'ai commencé par refuser deux fois, parce qu'en plus, dans la deuxième partie du deuxième mandat, vous imaginez comment cela se passe ! Les gens sont de plus en plus exaspérés que ce soit toujours le même à la même place. J'ai donc refusé, il a insisté, j'ai fini par accepter, et là un véritable climat d'hystérie s'est développé.

Je pense que la société française est prête à ce qu'il y ait des femmes ministres parce que, comme on dit, « il en faut ». C'est une espèce de fatalité... « Il faut en mettre », alors on les met ! Pas trop, naturellement, mais il en faut... C'est comme dans les municipalités. Dans les municipalités on en met, sauf que dans les municipalités, on a toujours du mal à trouver des femmes parce qu'elles disent : « Demandez plutôt à mon mari, parce que je ne sais pas si je serai à la hauteur ». Je n'ai jamais vu un seul homme, dans toute ma carrière, me dire qu'il redoutait de ne pas être à la hauteur. J'en ai vu refuser des fonctions parce qu'ils envisageaient autre chose de mieux pour eux, mais jamais aucun n'a dit : « Je ne sais pas si je serai à la hauteur ».

Donc, Premier ministre était quelque chose qui était pour eux impensable, et ils ne l'avaient pas du tout prévu. Je dois dire que moi non plus ! Donc, comme beaucoup d'entre eux veulent être Premier ministre, parce que quand même le Premier ministre, *primus inter pares*, est mieux que les autres, dans leur esprit c'est comme cela, vous êtes Premier ministre parce que vous êtes mieux que les autres pour cette fonction-là à ce moment-là. Et cela les rend fous ! À gauche comme à droite, ils sont nombreux à vouloir ce poste et ils s'y préparent longtemps à l'avance. Généralement, quand ils s'y préparent longtemps à l'avance, c'est un échec. Mais ils s'y préparent avec une fougue incroyable, et pendant ce temps on ne peut pas travailler. Tous les Premiers ministres qui sont interviewés le disent : c'est un enfer. Non pas parce qu'il y a une surcharge de travail (elle existe, bien sûr), mais parce qu'on est attaqué sans arrêt, et généralement de la part de ceux dont on ne s'y attend pas, et sur des sujets grotesques. Et lorsque vous êtes une femme c'est pire, parce qu'on ne vous attaque pas sur votre politique, mais on dit : « Pourquoi elle est coiffée comme ça, pourquoi elle est habillée comme ça, pourquoi elle a dit ça, pourquoi elle a fait ça ? » Et, pendant qu'on réfléchit à la façon dont on va répondre et parer les coups, on ne travaille pas, ce qui est contraire à l'intérêt du pays. Cela favorise la montée des extrêmes, et c'est très préjudiciable aux femmes en général. Donc j'ai dit à toutes les personnes qui m'interrogeaient que si c'était à refaire je ne le referais pas. En plus, pour ma famille cela a été extrêmement pénible.

Voilà ce que je peux vous dire de mon parcours au gouvernement...

YVETTE ROUDY

Je suis heureuse de me trouver aujourd'hui parmi vous, particulièrement avec Monique Pelletier, Edith Cresson, Simone Veil, Hélène Gisserot, puisque nous avons eu l'occasion de participer à une sorte d'aventure pendant quelque temps : nous avons décidé, cinq femmes politiques de droite et cinq de gauche c'était en 1996, de nous réunir pour exiger la parité politique. Cela veut dire que dans certaines circonstances, sans renier nos familles politiques respectives, on peut se retrouver sur des points ponctuels pour revendiquer des choses qui nous rassemblent.

Pour ma part, j'ai donc été appelée à une fonction ministérielle en 1981. J'ai eu à diriger un ministère de mission, avec François Mitterrand. Je prenais la succession de Monique Pelletier dans un ministère qui lui ressemblait mais

pas tout à fait semblable. J'avais pour moi un gros avantage : j'arrivais avec une lettre de mission, j'appelais cela ma feuille de route. Dans ma famille politique, nous avons travaillé autour de François Mitterrand pendant plusieurs années à ce que l'on a appelé « les 110 propositions ». Beaucoup de gens sourient maintenant à cette évocation. En même temps, c'était important politiquement, parce que cela voulait dire que des gens avaient longtemps réfléchi à un certain nombre de sujets, à un certain nombre de projets. Cela avait été le fruit d'une réflexion qui montait de la société.

Dans les 110 propositions, une bonne douzaine concernaient les droits des femmes. Donc je suis arrivée tranquillement, sans me douter de ce qui m'attendait, mais très sûre de ma légitimité. J'avais été parlementaire européenne, après j'ai été parlementaire nationale, j'ai été maire, j'ai eu des mandats, j'ai fait une quinzaine d'élections, la moitié élue, la moitié battue. Mais c'est normal parce qu'on ne vous envoie jamais dans des endroits faciles. C'était souvent parce que des hommes avaient refusé d'y aller. Il se trouve que les femmes ne sont pas mauvaises dans les campagnes, elles sont plutôt bonnes.

Quand je suis arrivée au ministère des Droits de la femme, je tenais beaucoup à cette appellation de « Droits », parce que pour moi c'est une référence républicaine. C'était la légitimité. Donc j'avais une feuille de route. Je me suis tout de suite mise à l'application de cette feuille de route, et j'ai tout de suite rencontré d'énormes difficultés. Parce qu'on se trouve dans un vieux pays, avec des institutions qui ne sont pas jeunes, avec un appareil d'État qui est remarquable de robustesse et de résistance, et qui n'aime pas ce qui est nouveau. Chaque fois que je proposais quelque chose, un directeur arrivait immédiatement, qui me disait : « Madame la ministre, ce que vous demandez n'est pas possible ». Et quand je lui demandais pourquoi, il répondait : « parce que cela ne s'est jamais fait ». Mais justement, ce que je proposais, c'était parce que ça ne s'était jamais fait ! Et à chaque fois j'ai dû faire appel à des arbitrages. J'ai eu de la chance, car j'avais un Premier ministre (Pierre Mauroy, deux fois) et François Mitterrand qui me soutenaient. L'appareil d'État n'était pas favorable à ce que je proposais, que ce soit l'égalité professionnelle, le remboursement de l'IVG, que ce soient même des campagnes d'information sur la contraception, l'égalité entre époux, que sais-je encore... J'accompagnais mes lois de campagnes d'information, parce que je fais partie de ceux qui pensent qu'une loi est nécessaire mais n'est pas suffisante, qu'ensuite il faut l'expliquer, il faut des campagnes d'information, il faut une volonté politique pour veiller à son application. Et nous sommes dans un vieux pays où ces traditions-là n'existent pas, contrairement à ce qui se fait dans les pays scandinaves.

Donc cela a duré cinq ans, ensuite, en 1986, le ministère n'a pas été renouvelé, il a littéralement explosé. C'était à la fin un ministère à part entière, mais on ne l'a jamais reconstitué à l'identique. Cela, c'est l'appareil d'État français. Il faut savoir que la France n'est pas féministe. Je souligne au passage que le féminisme n'est pas un mot inconvenant, c'est un mot plein de noblesse. Cela veut dire tout simplement que les femmes ont envie d'occuper leur place, pleine et entière.

Ayant évoqué tout cela rapidement, je dirai, pour conforter ce qu'a dit Edith Cresson, que les femmes ont un complexe d'infériorité par rapport à la politique. Il faut qu'elles s'en débarrassent. Nous avons une loi sur la parité. Elle est insuffisante mais nous avons un vivier. Ce sont les municipales et cela va être les régionales. Il faut que ces femmes-là sachent qu'elles ont deux missions : remplir leur mandat de conseillères régionales et municipales. Il faut aussi qu'elles sachent qu'elles ont à aller plus loin dans la loi sur la parité qui a été détournée pour ce qui est des législatives. Parce que tous les partis politiques ont préféré payer une taxe que de présenter 50 % de femmes. Donc ces femmes-là ont cette responsabilité.

On veut opposer en ce moment le féminisme moderne aux autres. Moi, je salue et je soutiens les filles de « Ni putes, ni soumises », qui ont beaucoup de courage. Elles ont fait émerger un vrai problème qu'on n'avait pas vu, il faut les soutenir. Elles se mettent à la politique. Tout ce que nous avons fait, nous, avant, est aussi utile à ce qu'elles font aujourd'hui, et ce n'est pas terminé, parce qu'il y a encore beaucoup à faire. Il faut que les femmes soient plus audacieuses.

Je dirai, pour terminer, qu'une chose m'a frappée je choisis un fait parmi d'autres. Quand j'ai été élue maire (j'ai été maire douze ans), j'avais fait la parité avant la loi. Je suis allée chercher des femmes parce que je voulais la parité. Toutes celles que j'ai sollicitées pour être sur ma liste m'ont dit : « Est-ce qu'il y a un endroit où je peux me former ? ». Aucun homme ne m'a posé cette question. Ils sont naturellement formés ! Il y a ce complexe, et ce complexe il faut à tout prix que les femmes le surmontent parce qu'il y a encore beaucoup à faire. Il y a l'inégalité entre les salaires, les violences, la formation où il y a des déficits. Beaucoup de choses restent à faire. Et c'est aux nouvelles générations, maintenant, de reprendre le flambeau. C'est ce que je leur demande.

CORINNE LEPAGE

Je serai rapide dans mon propos, pour centrer ce que je souhaitais dire sur quatre points.

Premièrement, je rentre complètement dans le schéma de Mme Sineau. Je suis une femme ministre par la grâce du prince. J'avais une légitimité technique, je n'avais pas de légitimité politique, si ce n'est un mandat local que j'avais conquis dans une petite commune, donc sans appartenance politique particulière, mais je n'avais jamais été et je ne le suis toujours pas, je reviendrai sur ce point députée.

Deuxièmement, je rentre dans la particularité d'avoir été la seule ministre de plein exercice du gouvernement Juppé deux. Margie Sudre était à l'époque secrétaire d'État, nous n'étions plus que quatre. Et je dirai que j'ai beaucoup souffert, et je pense que Margie a souffert de la même manière, de ce qui s'est passé en novembre 1995. Peut-être que, si nous avons pu réagir... Mais les choses se sont déroulées de telle manière qu'on ne les a apprises que par la radio, comme tout le monde, en tout cas dans mon cas : j'ai été prévenue à trois heures de l'après-midi que je restais au gouvernement, et à quatre heures la radio annonçait le remaniement. Par conséquent nous n'avons pas

pu organiser la moindre résistance pour soutenir nos collègues, parce que c'était déjà terminé. Moi qui suis féministe comme Yvette Roudy, je ne trouve pas que « féministe » soit un gros mot, j'en ai beaucoup souffert. Troisièmement, si je n'ai souffert en tant que ministre d'aucune difficulté particulière du fait d'être une femme dans mes rapports avec les autres ministres, le Premier ministre et le président de la République, cela n'a pas été la même chose à l'Assemblée nationale. En particulier, j'ai vécu, au moment où j'ai voulu faire voter le code de l'environnement, une série d'injures venant de ma propre majorité, qui n'auraient jamais été proférées à l'égard d'un homme, j'en suis absolument convaincue. Aucun député n'aurait osé dire à un homme que son texte qui n'était du reste pas le mien, parce qu'un code, vous imaginez bien que ce n'est pas le ministre qui l'a gratté ! était une m..., un torchon juridique, et *tutti quanti*. J'ai été à ce moment-là très heureuse de trouver de la solidarité chez d'autres femmes anciennement ministres, et je pense en particulier à Ségolène Royale qui est montée au créneau pour dire que c'était scandaleux, que c'était un acte de misogynie pur et simple, et c'en était effectivement un. Je dirai en quatrième point que pour des femmes indépendantes et nous le sommes toutes à cette tribune, il y a une difficulté. Quand vous êtes un homme, vous avez du caractère. Quand vous êtes une femme, vous avez mauvais caractère. Et, par voie de conséquence, compte tenu de notre système et du mode de fonctionnement des partis politiques, il est vrai qu'il ne fait pas bon être une femme de caractère voulant faire de la politique et voulant défendre ses idées. C'est tellement plus simple, y compris quand on applique la loi sur la parité, de faire monter des amies, des femmes, des soeurs, des maîtresses (je dis peut-être des choses qui fâchent, mais je dis les choses comme elles sont)... C'est plus simple et cela permet de garder une certaine maîtrise des choses. Par conséquent, je crois qu'il y a là effectivement un besoin de faire évoluer la loi qui m'apparaît tout à fait nécessaire. Enfin, je crois beaucoup au combat commun. Je faisais partie de ces dix de la parité, avec Edith Cresson, Yvettes Roudy, Monique Pelletier, Hélène Gisserot, Simone Veil, et nous avons fait du bon travail ensemble, parce que nous avons su dépasser nos clivages politiques. J'étais dans la manifestation de « Ni putes, ni soumises » avec Fadela Amara à côté d'Arlette Laguillier, et j'étais contente que des femmes aussi différentes se retrouvent pour soutenir ce combat qui est absolument majeur, le combat contre les intégrismes que nous avons, nous les femmes, à mener en première ligne. Je pense qu'il faudra faire évoluer la loi. Mais je voudrais, en guise de conclusion, avoir un propos assez pragmatique. Les femmes qui seront élues dans les prochaines régionales vont être à parité avec les hommes. Eh bien je souhaite, et j'ai pris une initiative en ce sens, que sur un certain nombre de sujets à commencer par celui de l'égalité des femmes, mais il y en a quelques autres, et je pense en particulier à la santé et au problème des enfants, elles soient capables de se retrouver dans des intergroupes pour essayer de pousser un certain nombre de sujets, y compris si ça ne plaît pas nécessairement à tous les messieurs de leurs groupes politiques habituels. Et je pense que ce serait une manière de montrer que nous sommes capables de nous organiser, que nous sommes capables de changer les choses de l'intérieur, et que le combat que nous avons mené, à un certain nombre, pour la parité, toutes tendances politiques confondues depuis des années, ne répond pas seulement à un problème d'égalité, qui serait suffisant, mais à la nécessité de changer les règles du jeu dans ce pays. Car, si nous ne changeons pas ces règles du jeu, nous n'arriverons jamais au bout de ces immenses problèmes de société que nous avons à résoudre. L'humanité est faite à part égale d'hommes et de femmes. Les solutions qui sont apportées ne doivent pas être seulement des solutions d'hommes, elles doivent être des solutions mixtes, ce qui implique que nous ayons notre part entière dans la définition des règles du jeu et des priorités. Je dirai que tout l'enjeu autour de la parité est beaucoup plus celui-là, c'est-à-dire celui d'être capable d'influer sur les solutions, que celui de revendiquer uniquement une égalité arithmétique. C'est beaucoup plus important que cela car de ce combat-là, je suis convaincue que dépendra notre faculté à nous Français de venir à bout des problèmes immenses de confiance, de solidarité et de crise que nous avons sur la table, et que les hommes seuls ne pourrions pas résoudre sans nous.

HÉLÈNE GISSEROT

J'ai deux petites précisions à apporter liminairement. La première c'est qu'à cette table, je suis la seule qui n'ait jamais été ministre. Et deuxièmement, précision chronologique : j'ai été nommée à la condition féminine lorsque Mme Roudy a quitté le poste de ministre des droits des femmes, donc, entre 1986 et 1988 ; j'ai pris place exactement entre Yvette Roudy et Michèle André.

J'ai exercé mes fonctions avec un statut qui était un statut administratif. Il n'est pas inutile de rappeler très rapidement le contexte dans lequel cela s'est produit. Au lendemain, en effet, des élections de mars 1986, la composition du gouvernement ne faisait apparaître aucun ministre ou secrétaire d'État ayant spécifiquement en charge le portefeuille des femmes. Bien sûr, le décret du 4 avril 1986 indiquait que Philippe Séguin, ministre des Affaires sociales et de l'Emploi, recevait « les attributions précédemment dévolues au ministre des droits des femmes », mais c'était tout. Et les services centraux du ministère, qui étaient avenue d'Iéna où Mme Roudy les avait installés, se sont trouvés du jour au lendemain d'une part sans responsable à leur tête puisque c'était le cabinet de Mme Roudy qui en assumait la direction, d'autre part menacés dans leur implantation même, car un ministre venait de prendre place dans le bureau qu'occupait Mme Roudy. Cette situation n'a pas manqué de susciter des réactions vigoureuses de l'opposition par la voix de Mme Roudy, députée, et également par la voix des associations féminines qui ont manifesté leur protestation.

C'est dans ce contexte qu'un mardi, fin mars ou début avril, à 13 heures, j'ai reçu un coup de téléphone de Philippe Séguin me demandant si j'acceptais de prendre la responsabilité de déléguée à la Condition féminine. J'ai eu un instant d'hésitation. J'allais demander, par prudence, quelques heures de réflexion, quand mon mari, qui était là,

m'a dit : « Accepte ». Je n'ai même pas demandé le temps de réflexion nécessaire ! Peut-être était-ce de l'imprudance de ma part, mais aujourd'hui je me félicite de l'avoir fait.

J'ai donc pris cette responsabilité dans un contexte un peu particulier, et, en réalité, la délégation à la Condition féminine a toujours été, pendant les deux ans durant lesquels j'ai été à sa tête, un organisme de nature hybride. Bien sûr, c'était une structure administrative, et elle était bien présentée comme telle dans le décret de constitution. Le passage, d'ailleurs d'une structure politique à une structure administrative était justifié par le fait que, la conquête des droits ayant été achevée pour l'essentiel, il convenait désormais d'inscrire les droits en question dans les faits, et qu'une structure administrative paraissait mieux adaptée pour cette tâche.

Je rappelle ici, pour l'histoire, que telle avait été déjà la motivation de la création, en 1976, après Mme Giroud, d'une délégation à la condition féminine qui avait été confiée à Nicole Pasquier puis à Jacqueline Nonon, et il n'est pas inintéressant de rappeler aussi que Jacqueline Nonon a donné sa démission faute de disposer des moyens de mener efficacement son travail. Ce n'était pas très encourageant pour moi, mais cela faisait partie du contexte. Ceci dit, j'ai donc été rattachée à Philippe Séguin, qui avait un ministère des Affaires sociales et de l'Emploi extrêmement large. Le rattachement pouvait se justifier dès lors qu'il avait dans sa compétence à peu près tous les secteurs concernant les femmes, à savoir l'emploi, la famille, la santé, la protection sociale, la formation professionnelle, l'égalité professionnelle. De fait, ce rattachement, depuis, a été renouvelé à plusieurs reprises. Comme Philippe Séguin avait énormément de choses à faire, il m'a laissé la bride sur le cou. Il me l'avait dit d'ailleurs lui-même : « Je n'ai pas le temps de m'en occuper, je vous fais confiance, je vous laisse la bride sur le cou jusqu'à la gaffe ». À moi d'éviter la gaffe. Si je l'avais commise, c'était à moi d'en assumer la responsabilité. Il y avait donc une ambiguïté dans mon statut. La preuve, c'est que cette ambiguïté demeure encore, quinze ans après. Et cette ambiguïté, Philippe Séguin m'avait demandé de la cultiver au plan international parce qu'il ne souhaitait pas (il n'en avait pas le temps, et peut-être pas le goût) participer au Conseil des ministres européens qui rassemblait les ministres en charge des affaires de femmes les *women's affairs* il souhaitait donc que j'y aille. Mais, pour ne pas dévaloriser la France, il souhaitait que j'y aille avec un statut quasi ministériel. Donc il m'avait invitée à cultiver l'ambiguïté, ce que j'ai fait pendant deux ans.

Encore un mot sur la dénomination. Le terme « droits des femmes » avait été écarté, probablement pour des raisons politiques, par réaction par rapport à la période précédente. Pour ma part, j'avais proposé « délégation à la promotion des femmes », qui me paraissait avoir un caractère plus dynamique et porteur d'avenir. Cette suggestion a été refusée parce que le terme de promotion faisait commercial, et on est revenu à la dénomination initiale de « condition féminine ».

Quels sont les atouts dont je disposais ? Il est clair d'abord que cette ambiguïté de statut, m'a facilité les choses. Le deuxième atout, c'est que j'héritais des moyens que Mme Roudy avait conquis pour le ministère des droits des femmes, et notamment d'un budget qui, même s'il était modeste (130 millions de francs en 1986, dont 72 millions de crédits d'intervention), permettait le cas échéant d'avoir un effet de levier, à condition de résister à la tentation du saupoudrage qui est toujours présente dans ce genre d'exercice. Troisième atout, qui remonte à 1974, c'est l'existence d'un réseau de déléguées régionales et de chargées de réseau départementales à la condition féminine qui assurent une présence sur le terrain extrêmement utile dans deux directions : d'abord pour faire remonter l'information concrète sur la situation des femmes, pour mettre en oeuvre les décisions prises. Je dois, ici, rendre hommage non seulement au travail qu'elles ont accompli et qu'elles continuent d'accomplir, mais également aux préfets auprès desquels elles étaient rattachées et qui ont été le plus souvent d'excellents relais pour la politique en direction des femmes.

Donc, un bon nombre d'atouts, mais aussi quelques handicaps. Je reviendrai sur ceux que vient de citer Yvette Roudy : c'est une administration de mission, qui doit convaincre les interlocuteurs en charge des dossiers d'adopter, dans leurs champs de compétence respectifs, les dispositions nécessaires. Or, si j'ai essayé de constituer un réseau de correspondants ministériels, j'ai eu beaucoup de mal à le faire fonctionner, faute d'institutionnalisation. Le comité interministériel aux droits des femmes ne s'était pas réuni depuis 1983, et je n'ai pas réussi à le réunir entre 1986 et 1988. Et c'est peut-être là que j'ai le plus ressenti l'inconvénient de mon statut administratif. Le fait que je ne participais pas au Conseil des ministres m'enlevait une possibilité d'essayer de convaincre les ministres de la pertinence des propositions formulées.

J'ajouterai un second handicap : l'absence de lien d'expression des besoins, de recherche et de réflexion suffisamment organisé tout en étant indépendant des pouvoirs publics pour exercer sur eux une pression constructive. De ce point de vue, le conseil supérieur de l'égalité professionnelle n'avait pas dans son fonctionnement de l'époque, le même impact que le comité du travail féminin qu'il avait remplacé. Le relais n'avait pas été pris par les associations féminines, actives certes, mais trop nombreuses et dispersées pour avoir une influence réelle. Aussi bien la délégation à la condition féminine était-elle conduite à assumer le rôle symbolique de représentation des femmes au sein de l'État, sans avoir pour autant la légitimité à le faire. Néanmoins j'ai quand même réussi à faire avancer un certain nombre de dossiers, et cela finalement à travers deux éléments.

Le premier (pardonnez-moi de ne pas être modeste), c'est le facteur personnel. Je crois avoir réussi à nouer des relations de confiance, qui ont permis de faire aboutir un certain nombre de propositions. Tel a été notamment le cas avec les organisations syndicales, et tout particulièrement avec Nicole Notat, qui était « Mme Femmes » de la CFDT, avec laquelle je me suis très bien entendue. Nous avons pu, en matière d'égalité professionnelle, poursuivre le travail qui avait été entrepris depuis 1983 et créer un « contrat mixité emploi » pour les petites et moyennes entreprises. J'ai su aussi gagner la confiance des associations féminines.

Deuxième élément : l'approche des échéances électorales est un moment favorable pour débloquer les dossiers et les faire avancer. J'avais proposé à Jacques Chirac, Premier ministre, de tenir fin janvier 1988 un grand colloque intitulé « Femmes An 2000 » (à l'époque, 2000 était loin !). Cette idée l'a séduit et que, du coup, cela a permis de mobiliser, à deux mois des élections présidentielles, les autorités politiques autour de propositions qui peut-être sans cela ne seraient jamais passées.

Voilà en quelques mots mon témoignage. J'ai gardé de ces deux années un souvenir tout à fait passionnant, parce qu'il est rare, dans l'administration, d'avoir à traiter des dossiers qui ont autant de contenu humain.

MARGIE SUDRE

Un peu comme Corinne Lepage, j'étais assez nouvelle en politique lorsque j'ai été appelée au gouvernement d'Alain Juppé. Cela a été mon deuxième poste, cela tenait du miracle, mais la première élection à laquelle j'ai été confrontée, les élections régionales, m'avait permis de devenir présidente de la région Réunion, de façon assez inattendue je vous l'avoue. Les choses m'étaient un peu tombées dessus sans que je m'y attende, et ont pesé considérablement au début sur mes épaules. Mais, ensuite, il suffit de travailler. Je crois que toutes, ici, nous convenons que rien n'est insurmontable et qu'il suffit de travail pour se mettre à la hauteur de la tâche que l'on vous confie. Et j'avais réussi à obtenir un certain consensus autour de la gestion de cette région, ce qui m'avait permis d'être distinguée par le président Jacques Chirac lorsqu'il était venu à La Réunion en décembre 1994. Et, comme j'avais à peu près dix ans de moins, il est bien évident que, lorsque je suis devenue ministre, cela ne pouvait être que le fait d'une promotion canapé !

Je vais vous donner un exemple, d'ailleurs, de la façon dont j'ai été traitée à La Réunion. Mais ce que je regrette aussi, c'est que, de temps en temps, la nomination des femmes en politique soit gadgétisée, y compris par nous. Mme Sineau, quelle importance de donner la moyenne d'âge des femmes du gouvernement de M. Rocard, franchement ? Est-ce que cela a un intérêt de dire qu'elles étaient très jeunes ? Je ne crois pas que la valeur des femmes tienne à leur jeunesse ou à leur beauté, je crois que l'expérience est aussi importante. Alors ne nous engageons pas, nous non plus, vers cette voie que je trouve un peu dérisoire, parce qu'on ramène toujours les femmes à leur âge, à l'image qu'elles peuvent offrir de l'extérieur. Oublions un peu cela.

Évidemment, je n'ai pas appris par la radio que le gouvernement Juppé avait subi une forte mutation. Je venais d'assister, au Sénat d'ailleurs, à une réunion avec la commission des affaires étrangères, j'y parlais de francophonie, et étaient invités un grand nombre de ministres des Affaires étrangères des pays francophones d'Afrique. Il y avait donc dans la salle beaucoup de représentants des pays africains. Je sors de là, et l'huissier me dit : « Madame, le gouvernement a sauté ! ». Je venais de n'entendre parler que d'États africains qui changeaient de gouvernement sans arrêt. Je dis : « Quel gouvernement ? » « Le vôtre, Madame ! » Voilà comment j'ai appris ce jour-là qu'Alain Juppé avait donné sa démission avec celle de tout son gouvernement. Quelques heures plus tard, j'apprenais que je restais au gouvernement, mais nous n'étions que quatre à rester. J'avais dit à l'époque à Alain Juppé, que je ne connaissais pas bien et qui nous impressionnait tous beaucoup (mais j'ai eu l'occasion de le connaître mieux plus tard), à quel point cette mesure-là allait faire de dégâts. Je lui ai dit : « Êtes-vous sûr d'avoir pris la bonne décision ? Réellement je crains que cela ne soit très mal perçu par tout le monde ». Il me dit : « Je n'ai pas le choix, notre gouvernement est trop pléthorique et j'ai supprimé des postes ». C'est vrai qu'il avait supprimé aussi des postes masculins, mais on en a beaucoup moins parlé que des huit femmes qui ont été éjectées de ce gouvernement ce jour-là. Il y avait aussi quatre hommes, et eux sont partis sans que cela fasse vraiment de bruit. Ensuite, un peu comme vous, chère Edith, on m'a envoyée dans une circonscription imprenable, qui était le fief du parti communiste réunionnais, où le président du parti communiste réunionnais était député depuis longtemps, il était devenu sénateur, et on m'envoie me battre là. C'était une circonscription dans laquelle je vivais depuis une vingtaine d'années, j'avais donc tout de même une certaine légitimité à m'y présenter. Voilà comment ma candidature a été présentée, dans un quotidien du parti communiste à l'époque (j'avais évidemment un communiste face à moi) : « La bonne Margie, devenue groupie du RPR, a suivi la voie de son nouveau maître Chirac. Ce n'est pas pour rien qu'elle a été mise à sa place. Sois belle, souris, et accroupis-toi. » Voilà comment on a présenté les choses ! C'était dans *Témoignages* et c'était écrit par un médecin, un de mes confrères, qui évidemment complète en disant : « Une pépée française, bonne héritière des moeurs tropicales, pas trop moche à la cervelle bien vide, mais protégée par le Président et qui garantissait l'audimat. » Aucun homme n'aurait subi ce genre d'attaque s'il s'était présenté dans cette circonscription ! Et voilà à quoi nous, les femmes, nous sommes confrontées. Corinne a pu vous dire un peu de quelle façon elle avait été traitée à l'Assemblée nationale lorsqu'elle présentait sa loi sur l'environnement. Je soumets à vos questions et à vos discussions la façon dont les femmes sont encore traitées de nos jours.

Pour ma part, je souhaite qu'il y ait un jour où nous n'aurons pas à dire : « citoyens, citoyennes, travailleurs, travailleuses », mais où dans le même terme nous regrouperons les hommes et les femmes. Lorsque nous parlerons des droits de l'Homme avec un grand H générique, nous n'aurons pas besoin de rajouter les droits de la femme, parce que je considère que nous avons à être traitées de la même façon. En tant que scientifique, l'Homme avec un grand H regroupe les hommes et les femmes, il n'y a que le sexe qui reste différent.

MICHÈLE ANDRÉ

La première fois où je fus envoyée sur une campagne électorale nationale, c'était en 1984, lorsque le président Valéry Giscard d'Estaing a voulu retrouver son siège de député. Le parti socialiste, en peine sans doute de candidats, avait déniché cette jeune candidate que j'étais à l'époque, un peu plus jeune qu'aujourd'hui, et je suis partie pour une campagne perdue d'avance, pour l'honneur, mais je dois reconnaître que ça m'a permis de faire un

tour de piste des problématiques du secteur. À l'époque, Edith, cela te rappellera peut-être quelque chose, nous étions en plein débat sur les quotas laitier, qui étaient destinés à protéger les agriculteurs de mon secteur de montagne, eux ne le comprenant pas bien, n'avaient pas de mots assez durs à notre égard pour nous fustiger dès que j'arrivais. Ce qui, pendant quelques années, a provoqué chez moi un intense rejet des bovins que je pouvais voir dans les prés...

J'avoue que c'était une expérience qui m'a servi parce qu'on m'a mise tout de suite dans le grand bain. J'étais certes adjointe aux sports de ma ville. Adjointe aux sports à Clermont Ferrand. Adjointe aux sports d'une grande ville, c'était, en 1983, très difficile, parce que, à part Edwige Avice qui avait un peu ouvert la voie pour le sport, ce monde était totalement masculin. Et mes interlocuteurs permanents étaient les présidents de club, de fédérations, tous des hommes. J'ai vécu quelques moments avec les cyclistes, les lutteurs, les rugbyens, dont je pourrais parler, si on avait le temps, pour nous détendre, et qui montrent trop souvent machisme et parfois bêtise. Ma question, était comment se comporter dans ces cas ? J'avoue que, au risque de passer pour quelqu'un de faible, je pense que l'humour est la seule défense, et il m'est arrivé de m'amuser beaucoup et de les mettre en difficultés, vous savez, comme on le fait au tennis quand on doit fatiguer un adversaire et qu'il faut bien l'occuper, le faire monter, pour essayer de le battre !

Fort de ce poste d'adjointe aux sports, où j'avais appris qu'il fallait être assez rapide, présente et s'adapter, je me suis retrouvée secrétaire d'État chargée des droits des Femmes dans le gouvernement de Michel Rocard, choisie donc par le Président Mitterrand en 1988. Je corrige un peu ce qu'a dit Hélène Gisserot tout à l'heure : j'ai été rattachée à Matignon, ce qui a été une chance. J'avais en la matière le souvenir de l'expérience d'Yvette Roudy, dont j'avais été la déléguée régionale pour l'Auvergne dans les années 81-83, après avoir travaillé avec elle au parti socialiste à la convention de 1977, moment de définition d'un certain nombre de valeurs pour les femmes encore d'actualité, hélas, en ce qui concerne les grands enjeux d'autonomie. J'avais compris qu'il fallait avoir directement accès au Premier ministre chez lequel on va quand les dossiers patinent. Parce qu'évidemment mes moyens n'étaient pas très conséquents et les difficultés avec les collègues existaient.

J'ai le souvenir de deux conflits dont il a fallu demander l'arbitrage à Matignon. L'un portait sur de graves problèmes de moyens budgétaires pour faire des formations très importantes pour les femmes, avec le ministère du Travail qui trouvait aussi cela important mais sans doute moins que moi. Le conflit le plus difficile que j'aie eu à vivre, fut avec le ministre de l'Intérieur, lorsqu'il a voulu changer la taille des filles (de quatre centimètres) pour être recrutées dans la police. Quatre centimètres, cela ne paraît rien, mais les syndicats, avaient fait leur compte et je m'étais rendu compte que cela éliminait 80% des filles. Donc je suis partie en bagarre de façon assez forte, cela ne s'est pas très bien passé, cela a duré quelque temps, et j'ai eu beaucoup de soucis avec mon collègue de l'Intérieur qui a très mal pris ma position, qui consistait au fond à l'empêcher de faire cette mauvaise action. Je précise que, personnellement, je n'avais jamais eu envie d'être policier, mais je me suis toujours battue pour que celles qui veulent l'être le puissent. Nous étions en pleine campagne sur les violences conjugales, où nous avons mis en évidence que 75 % des interventions de Police Secours la nuit à Paris relevaient de violences familiales, j'avais fait remarquer à mon collègue ceci : était-ce utile d'avoir de grands policiers, ou plutôt des femmes adaptées et capables de rentrer dans ces problématiques de société qui sont les nôtres aujourd'hui et qui se sont même vraiment aggravées depuis ?

Voilà donc la difficulté d'avoir un espace, de le tenir, de le conquérir. Il y a eu aussi de très grands moments très enthousiasmants, avec des collègues intéressés, avec qui j'ai véritablement travaillé. Je pense à Louis Besson, en particulier, sur les problèmes de logement. Et d'une façon générale, après trois années passées dans le gouvernement de Michel Rocard, je suis repartie avec le sentiment d'avoir exercé une charge importante. J'ai passé ces trois années au service du pays, pour les relations internationales qui nous obligent à nous battre encore et toujours pour la cause des femmes même si nous pensons avoir avancé en France.

Je suis repartie reprendre mon poste d'adjointe aux sports dans ma ville, et je me suis occupée d'autres choses. Je siége au Sénat depuis 2001. Je représente donc un département, le Puy de Dôme, avec un collègue turbulent, pas vraiment féministe, qui s'appelle Michel Charasse. Nous faisons équipe, je fais partie des 10-11 % de femmes parlementaires, je siége à la commission des lois sans difficultés particulières avec les collègues sénateurs, nous travaillons parfois à contenir certains amendements de députés. Je pense à l'amendement Garraud sur l'interruption involontaire de grossesse, nous avons convaincu certains collègues de l'UMP de voter contre, préservant ainsi de possibles dérives. Je fais partie des élues au scrutin majoritaire, je suis vice-présidente du conseil général du Puy de Dôme, en charge de dossiers importants. Je sais donc ce que c'est d'être peu nombreuses dans une assemblée, d'y travailler. J'ai eu la chance de vivre une expérience ministérielle, j'ai déjoué les pièges, perdu beaucoup de temps à me battre pour des budgets (c'est logique) ou des locaux quand je suis arrivée au ministère en 1988. J'ai du travailler dans des locaux provisoires inadaptés pendant un an et demi. Lorsqu'on devient ministre, on vous demande des programmes d'action pour les six mois à venir, et quand vous en partez, vous l'apprenez parfois par hasard. Cela donne une espèce de sagesse. On s'aperçoit que les mandats de cinq ou six ans, dont on connaît le rythme, pour lesquels on a le temps de mettre en oeuvre des actions, de travailler, sont des choses précieuses.

Je crois qu'il faut soutenir toutes les femmes qui arrivent, plus jeunes et inexpérimentées, et qui parfois se battent encore contre des stéréotypes pour conquérir des espaces et les occuper beaucoup plus nombreuses, avec une conscience aiguë de ce que sont les problématiques des femmes, parce que cela, nous ne pouvons pas et nous ne devons pas l'oublier.